

Formulaire état des lieux terrain de camp / caution

Le matériel et le terrain seront transmis aux unités en parfait état. Si quelque chose ne va pas au début du camp et que cela pourrait poser problème au moment de l'état des lieux de fin de camp, merci de le signaler dans les deux premiers jours aux personnes compétentes.

Check-list

O Terrain de camp (contrôle 1 – avec les constructions de camp) :

Le terrain de camp est propre et sans objets épars ; les déchets ont été éliminés. Il n'y a pas de papier qui traîne par terre et il ne reste que les grosses constructions de camp.

O Matériel J+S :

Le matériel J+S est remis propre, à l'heure et complet à l'endroit désigné.

O Rondins :

Les rondins sont restitués à l'endroit désigné sur le terrain du mova.

O Tentes :

Les tentes prêtées par le mova sont retournées propres, complètes et intactes.

O Terrain de camp (contrôle 2 – sans les constructions de camp) :

Le terrain de camp est dans un état impeccable. Tous les trous et les tranchées ont été rebouchés. Le terrain a retrouvé son état initial et les dispositions concernant la préservation de mottes de terre et d'herbe et le rebouchage des trous ont été respectées.

O Services supplémentaires :

Aucun service payant supplémentaire n'a été perçu durant le mova et aucun dommage n'a été causé.

Nous confirmons par la présente que l'unité a rempli toutes les conditions mentionnées ci-dessus et que la caution de CHF 500 francs lui sera restituée directement sur le compte indiqué. Le mova se réserve le droit de retenir une partie de la caution en cas de non-respect des points ci-dessus.

Date : _____

Nom et numéro de l'unité : _____

Signature Responsable de l'unité : _____

Signature Contrôle mova : _____

Signature Responsable mova-Crew : _____